

RENÉ BOULOUYS, expert-comptable, planteurs d'hévéas à Binh-Truoc

À la Société d'enseignement mutuel de Cochinchine
(*L'Écho annamite*, 19 août 1922)

[...] Parmi les nombreux assistants, nous avons remarqué [...] Boulouys, chargé du cours de commerce à la Société d'enseignement mutuel.

[...] Il y aura bientôt trois ans, sous la direction d'un Français, M. Boulouys, dont le dévouement ne s'est jamais lassé, la Société d'enseignement mutuel de Cochinchine créait des cours de commerce et de comptabilité en vue du perfectionnement des secrétaires annamites déjà employés, et de l'enseignement aux débutants, de ces principes essentiels au commerce. De nombreux élèves affluèrent à ces cours et beaucoup en sont sortis avec des connaissances que se sont plus à apprécier et qu'apprécient chaque jour bien des chefs de maison de commerce.

Nous comprenons la cause du succès obtenu ; c'est que ce chargé de cours a su se mettre à la portée des élèves. [...]

Monsieur le délégué, permettez-moi de faire publiquement aujourd'hui l'éloge de M. Boulouys, ici présent, qui, non content de prodiguer à ses élèves les enseignements qui leur permettent de gagner honorablement leur vie, les suit jusque dans leur placement dans le commerce et l'industrie. Aussi nombreux sont les élèves placés par les soins de M. Boulouys qui ont des appointements qu'ils n'auraient pu espérer tout d'abord. [...]

Liste générale des membres de la Société des études indochinoises
(*Bulletin*, 1923, p. 143-149)

MEMBRES TITULAIRES

Boulouys (François-René-Charles), Société française des distilleries de l'Indochine à Saïgon.

École d'application commerciale de Saïgon
(45, quai de Belgique)
(*L'Écho annamite*, 18 juillet 1924)

Jury nommé par décision n° 2.169 de M. le gouverneur de la Cochinchine et composé de :

BOULOUYS, expert-comptable, chef de la comptabilité de la Cie sino-française, membre.

COMPAGNIE SINO-FRANÇAISE DE COMMERCE
société anonyme au capital de 2.000.000 de francs, entièrement versés
Siège social : Saïgon, 7 et 9, rue Lefèbvre.
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-84)

Export — import
MM. C. R. BOULOUYS, fondé de pouvoirs...

Tribunal de commerce de Saïgon
(*Les Annales coloniales*, 23 juin 1927)

Le tribunal de commerce de Saïgon a, par jugement rendu à la date de ce jour, admis au bénéfice de la liquidation judiciaire la dame Nguyen thi Dat, propriétaire de la maison « À l'Aurore » sise à Saïgon, n° 70, boulevard Bonard, et en a fixé provisoirement l'ouverture à la date du 11 juin 1927.

M. Delahaye a été nommé juge-commissaire et M. Boulouys liquidateur provisoire.
Saïgon, le 22 juin 1927.
Le greffier du tribunal de commerce,
Auguste SINNAYA.

Une heureuse initiative
Association indochinoise des praticiens de la comptabilité,
groupement d'émulation et de formation professionnelles.
(*L'Écho annamite*, 22 juillet 1927)

[...] Ont été élus : Boulouys, [Robert] Bézard, vice-présidents.

Tribunal de commerce de Saïgon
AVIS
(*L'Écho annamite*, 24 septembre 1927)

Messieurs les créanciers de la liquidation judiciaire de la dame Pham thi Thoi dite Pham thi Hoa, patronne de la maison Ky Tam Hiên, n° 145, boulevard Tông dôc Phuong à Cholon, sont invités à se rendre, en personne ou par fondé de pouvoirs, le mardi 27 septembre 1927, à seize heures au Palais de Justice de Saïgon, salle des Assemblées, pour, sous la présidence de M. le juge-commissaire : prendre part à la première assemblée de vérification et d'affirmation des créances. Ils sont priés, en conséquence, s'ils ne l'ont déjà fait, de déposer, avant cette réunion, leurs titres accompagnés d'un bordereau de production, entre les mains du greffier ou du syndic liquidateur définitif.

Le greffier,
TILMONT.

Juge-commissaire : M. ORSINI.
Syndic-liquidateur : M. C.R. Boulouys

Notre carnet financier
Ateliers de l'Avalanche
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 novembre 1927)

Le conseil de surveillance comprend : MM. Boulouys, Demarez et Mabilie.

Société annamite de crédit
(*Les Annales coloniales*, 4 janvier 1928)

Situation au 31 déc. 1927
C.R. Boulouys, commissaire de surveillance.

Pour la Maison de la Chimie
(*Les Annales coloniales*, 23 avril 1928)

Les sommes recueillies par le comité institué en Cochinchine pour l'édification à Paris de la Maison de la Chimie s'élève actuellement à 160.062 fr. 12. Il y a lieu d'ajouter à cette somme 20.000 francs versés directement au comité central par le budget local de la Cochinchine, plus 1.290 francs adressés au comité de Paris par M. Boulouys.

Société annamite de crédit
Société anonyme au capital de 250.000 piastres
(*L'Écho annamite*, 17 octobre 1928)

[...] Lors de la deuxième assemblée générale constitutive du 25 août 1927, vous avez désigné M. R. Boulouys comme commissaire aux comptes. M. Boulouys étant parti en congé en France en mai dernier, nous avons, conformément à l'article 32 de La loi du 24 juillet 1867, prié le président du tribunal de commerce de Saïgon de nommer, pour le remplacer, M. P. Bêle, expert comptable près le Tribunal de Saïgon. [...]

3^e résolution

L'assemblée désigne M. R. Boulouys pour faire un rapport sur les comptes de l'exercice 1928-29. En cas d'empêchement ou d'absence de M. Boulouys, M P. Bêle remplira, à sa place, les fonctions de commissaire aux comptes.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Notre carnet financier
(*L'Indochine, revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mars 1929)

Nous apprenons la création, par MM. Boulouys, Cayol et Marchand, de la Compagnie commerciale saïgonnaise au capital de 2.500.000 francs divisé en 5.000 actions de 500 francs libérées du quart.

Compagnie annamite d'assurance automobiles
Société anonyme au capital de 200.000 piastres
Siège social : Saïgon, rue Pellerin n° 56
(Suite et fin)
(*L'Écho annamite*, 23 juillet 1929)

d) qu'elle a nommé comme commissaire M. Boulouys

AU PALAIS
Les grosses faillites
(*L'Écho annamite*, 19 décembre 1929)

Celle de la rizerie Nhuân-Duc atteint un
passif de deux millions neuf cent mille piastres !

Sur le refus des créanciers d'accepter cette combinaison, le tribunal de prononcer la
faillite de Tu-Nhuân, dont M. Boulouys fut nommé syndic-liquidateur.

Expertise de comptabilité ordonnée
(*Les Annales coloniales*, 22 octobre 1930)

M. Pignolet dit Godefroy, directeur pour l'Indochine films et cinémas [IFEC] de la
saison théâtrale en 1928...
le juge d'instruction vient, d'ordonner une expertise de la comptabilité de
M. Godefroy : c'est M. Boulouys qui est chargé de cet important travail...

PLANTATION BOULOUYS
(*Annuaire du syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, 1931)

Propriétaire : René Boulouys.
Commune de Binh-Truoc.
Canton de Phuoc-vinh-Thuong et Phuoc-vinhTrung.
Voie d'accès : Saïgon :Biênhoà, route Chesne.
Distance de Saïgon : 43 km.
Nature du terrain : argilo-silicieux.
Année de la première mise en culture : 1928.
Superficie globale : (Voir ci-avant, province de Biênhoà n° 17).
Méthode de culture : désouchage et labourage.
Main-d'œuvre : locale.

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 septembre 1932)

Décès : M. Boulouys, 45 ans, syndic-liquidateur, arrivé à Saïgon en 1920.

PLANTATIONS D'HÉVÉAS
PROVINCE DE BIENHOA
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1933, p. 837)

BOULOUYS René.
Commune de Binh-truoc,
Canton de Phuoc-vinh-thuong et
Phuoc-vinh-trung.
Voie d'accès : Saïgon-Biênhoà, route Chêne.
Saïgon à 43 km.
Surface totale : 88 ha.
Surface plantée : 88 ha.

LISTE DES FRANCS-MAÇONS D'INDOCHINE STIGMATISÉS PAR LE RÉGIME DE VICHY
Grand Orient de France (suite)
(*Journal officiel de l'État français*, 30 août 1942)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Francmacs-JOEF-IC.pdf

Boulouys (François), syndic de faillite, Saïgon (Cochinchine), L. « Le Réveil de l'Orient et Fervents du Progrès Réunis », Saïgon. Grd. Exp. 1928.

EXAMEN DE BACCALAURÉAT
2^e session, 1^{re} partie
(*L'Écho annamite*, 16 septembre 1943)

Sont admis définitivement :

Série A
Mlles Ho-thi-Hanh, Cancanes, Vally et M. Boulouys.
